

La représentation des Italiens dans «Le Monde», 1944-1951

Nicolas Violle

Université Blaise Pascal, Clermont II, CIRCE - CRCEMC

L'émigration italienne en France est considérée aujourd'hui comme ayant réussi son intégration. Les travaux menés depuis maintenant de nombreuses années, à l'Université au sein de groupes inter-disciplinaires¹, au départ italianistes, ou bien historiques² ou encore soutenus par l'Institut Culturel Italien à Paris³, ont permis de mieux connaître cette émigration sous de très nombreux aspects. Longtemps, cependant, les recherches ont privilégié la fin du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e, période de la première grande vague d'émigration italienne en France. L'arrivée d'Italiens en France a continué durant le second après-guerre, créant même une deuxième grande vague d'émigration italienne en France. Celle-ci est moins connue et présente des caractéristiques, en terme d'intégration, un peu différentes de la première il me semble. Les populations italiennes qui arrivent sont appréciées à l'aune des représentations nées de la présence italienne en France au cours de la première moitié du siècle⁴. Et, assez rapidement, l'Italie ne va plus constituer le pays de provenance principal des immigrés en France, doublé par les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), puis par le Portugal. Ces vagues successives vont rapidement faire des Italiens, en raison simplement de l'ancienneté de leur présence en France, de «bons immigrés», que l'opinion va ensuite pouvoir opposer aux populations nouvellement venues.

Dans cette optique, il est intéressant de comprendre quelles étaient justement la perception et la représentation des Italiens immigrés en France à l'issue de la seconde guerre mondiale. Leur image a-t-elle évolué par rapport à ce qu'elle était durant le ventennio?

La période retenue pour cette étude commence avec la création du journal («Le Monde» date son premier numéro du 18/12/1944), alors que le conflit n'est pas encore achevé, et se termine au moment de la signature du traité Schuman qui instaure le premier embryon de ce qui est devenu depuis l'Union européenne (traité Schuman pour la mise en place de la CECA du 20/4/1951). Cette période est donc celle de l'immédiat après-guerre, celle de la reconstruction et des privations, quelques années durant lesquelles la vie va progressivement reprendre son cours, et aussi celle de la reprise, presque aussitôt après la fin du conflit, en 1946, de l'immigration massive des Italiens en France (cette deuxième grande vague se poursuivra ensuite jusqu'en 1968)⁵.

Pour observer la représentation des Italiens au cours de ces années encore durement marquées par l'affrontement tout juste clos, «Le Monde» présente certaines garanties, d'intégrité, de probité et de modération. Ce quotidien est un journal d'opinions mesurées dont la réputation s'est faite sur ses pages «Étranger», très bien documentées. Bien sûr, on y trouve en outre une profusion d'informations de qualité et d'une grande variété thématique⁶. Ce quotidien dont la création avait été fortement encouragée par De Gaulle avant même la fin de la seconde guerre

mondiale devait néanmoins conserver une ligne éditoriale assez indépendante du pouvoir, quoique faisant difficilement fi de la reconnaissance assez largement partagée qui incombait au G^{al} de Gaulle à l'issue du conflit. D'ailleurs, le premier éditorial de Hubert Beuve-Méry, le fondateur et premier directeur du journal, donne une idée très précise de la liberté de ton qu'il entend bien adopter vis-à-vis du pouvoir politique en stipulant que sa «première ambition est d'assurer au lecteur des informations claires, vraies et, dans toute la mesure du possible, rapides et complètes»⁷. Ce sont précisément le sérieux affiché et la distance prise immédiatement vis-à-vis du pouvoir en place qui nous ont incité à choisir ce journal comme source de notre étude.

Ce choix n'est évidemment pas neutre d'autant qu'il faut souligner la nécessité, pour mettre correctement en lumière l'objet de l'étude, de prendre en compte tous les articles ayant pour sujet tant les Italiens que l'Italie. Ceci incite parfois à quelques aller et retours entre représentation de l'Italie et des Italiens mais les deux sont, on le comprendra aisément, indissociables.

Une fois ces articles rassemblés, on distingue à l'intérieur de la période de notre étude deux grands mouvements tout à fait distincts dans l'appréhension des Italiens et de l'Italie par ce journal⁸. De 1945 à 1948 l'accent est mis sur la reconstruction. Puis, à partir de 1948, la situation s'infléchit. La guerre s'éloigne et on entre progressivement dans une autre phase, où la population va aussi pouvoir chercher, même si elle ne le trouve pas toujours, un certain plaisir à vivre et songera ensuite à l'afficher.

Nous avons également privilégié une approche double nous permettant de porter un regard macroscopique sur l'objet de notre étude et voir ainsi comment d'un point de vue structurel se construit la représentation des Italiens et de l'Italie; mais aussi de prendre en compte le fond des articles. Et pour ce dernier point j'ai évidemment été avant tout attentif à ce qui nous intéresse ici: les questions liées à l'émigration italienne en France.

Enfin, avant de proposer les résultats de cette étude il apparaît intéressant, pour les restituer à leur juste valeur, d'effectuer quelques brefs rappels sur l'image que les Italiens et l'Italie avaient en France avant-guerre⁹. Jusqu'à l'assassinat des frères Rosselli, cette image était plutôt mauvaise pour les Italiens en France, et plutôt bonne pour l'Italie fasciste. En France les Italiens sont avant tout perçus comme des étrangers, à ce titre il leur échoit des qualificatifs comme «indésirables», et une considération qui en fait un groupe menaçant pour les travailleurs français. Bien sûr cette représentation est tributaire d'une réception d'abord compréhensive du fascisme en France, il faut évidemment souligner ici le grand impact de l'amitié franco-italienne célébrée au cours du 1^{er} semestre de 1935, avant que les guerres du fascisme (Ethiopie, Espagne) ne fassent naître une certaine crainte. Mais au-delà de ces facteurs on comprend qu'une considération politique intervient dans la représentation de l'Italie et qu'elle interfère avec la réception des Italiens en France. Tout cela se renforce du fait que l'entrée en guerre de l'Italie contre la France, le 10 juin 1940, provoque un immense traumatisme: à partir de ce moment l'Italien est celui qui «poignarde dans le dos». Et je passe sur les soi-disant avions italiens qui bombardaient les colonnes de réfugiés pendant l'exode. Et puis, lorsque le 8 septembre 1943 l'Italie signe l'armistice avec les alliés, on dit aussitôt qu'elle «retourne sa veste», ce qui ajoute à la trahison la perfidie.

Tout cela fait qu'au moment de la libération l'image de l'Italie est au plus bas. L'image de

l'Italie fasciste, celle de Mussolini allié à Hitler demeure gravée dans la mémoire collective¹⁰. Néanmoins, assez vite il apparaît que les Italiens qui, en tant qu'étrangers en France, étaient souvent décrits avant guerre comme des «indésirables» indépendamment de leurs opinions politiques réelles ou supposées, voient la considération qu'on leur porte largement évoluer puisque dès la fin du conflit, si l'on parle toujours d'«indésirables», ce vocable ne renvoie plus alors qu'aux Italiens fascistes. Et cela participe de l'effort immédiat qui est fait pour redresser cette image. La question de Trieste, les traités de paix, la bipolarisation du monde (Usa/Urss) sont autant de faits qui incitent à la nécessaire réhabilitation de l'Italie afin que celle-ci demeure dans le camp occidental.

Avant de détailler la représentation des Italiens en France dans cet immédiat après-guerre, il nous semble intéressant de donner des tendances lourdes, en pourcentage du nombre d'articles trouvés. En effet, celles-ci éclairent significativement la représentation des Italiens qui se dessine à partir des articles du «Monde». Alors, sur plus de 900 articles recueillis, une première approche globale sur l'ensemble de la période montre que la représentation de l'Italie et des Italiens se fonde essentiellement sur les faits de politique extérieure – relations franco-italienne, traités de paix – (29,10 pour cent, dont 4,9 pour cent d'éditoriaux ce qui est assez considérable) et sur les articles présentant la politique intérieure italienne (20,10 pour cent). Viennent ensuite les différents aspects de la société italienne (14,40 pour cent). Ce premier ensemble regroupe presque 65 pour cent des articles recueillis. On trouve ensuite le sport (8,90 pour cent), la publicité (7,80 pour cent), les enquêtes (5,70 pour cent), la culture (5,50 pour cent – dont 1,1 pour cent pour la littérature), puis enfin l'économie (3,60 pour cent) et la guerre (2,45 pour cent). Ces résultats sont assez conformes à ce qu'on peut attendre d'un tel journal. On doit néanmoins remarquer la part importante des articles consacrés à la société italienne, au sport et à la publicité et aux enquêtes en Italie – qui était déjà avant guerre un genre à succès du journalisme français.

Maintenant l'analyse année après année de ces résultats donne un éclairage plus parlant encore sur la représentation des Italiens et de l'Italie. On remarque tout d'abord que le nombre d'articles consacrés à l'Italie est relativement homogène année après année, avec, cependant, un doublement de leur nombre en 1950 qui s'explique par la proportion massive de publicités. On relève ensuite une constance relative des articles de politique extérieure, sur la société et sur l'économie. Et également une extrême variabilité des articles consacrés à la politique intérieure dont le nombre dépend de la fréquence des crises politiques, des étapes de la mise en place constitutionnelle de la République et des différentes élections; la même chose vaut pour les enquêtes dont la nécessité semble émaner de l'actualité politique. On note encore avec intérêt la progression du sport. Quasiment inexistant, il s'affirme après 1947 comme une composante importante de la constitution de cette image. Cela s'explique notamment par la réapparition du tour de France cycliste en 1948 et les excellents résultats des Italiens en 1948 et 1949. Enfin, il faut encore souligner l'importance du nombre d'articles sur la guerre en 1945 puis leur quasi-disparition; à l'inverse l'inexistence des publicités jusqu'en 1948 puis leur apparition en 1949 et leur omniprésence en 1950 – campagne de l'ENIT; et puis on peut enfin souligner la constante augmentation des articles sur la vie culturelle de la péninsule.

Avant toute chose ces articles montrent que la première urgence est de faire la paix. Dans ce cadre on trouve une série d'articles à caractère historique délimitant parfaitement le rôle des

fascistes dans les mauvaises relations avec la France. Ainsi «Le Monde» constate «combien la longue campagne anti-française menée par les fascistes eut peu de prise sur l'opinion populaire»¹¹. Et maintenant que le fascisme a disparu «Le Monde» a la conviction que l'amitié franco-italienne «peut être dans l'avenir, un des éléments stables de la politique européenne»¹².

En contrepartie la question de l'héritage du fascisme se pose rapidement¹³. On se demande si, après avoir subi 22 années de dictature, les Italiens sont réellement capables dans leur ensemble d'accéder à la démocratie. Et ces 22 années apparaissent comme celles pendant lesquelles ils ont, dit «Le Monde», «démensurément développé leur instabilité, leur passivité sous la contrainte, leur violence dès qu'ils n'ont plus craint la force». Et «Le Monde» de s'interroger sur le fait de savoir si l'Italie «pourra, sans nouvelle crise douloureuse, se libérer du lourd héritage que lui lègue le fascisme?»¹⁴.

Durant cette phase de reconstruction une attention extrême est apportée à tout ce qui se passe en Europe. Un grand effort est fait pour faire connaître aux Français leurs voisins européens et particulièrement ceux avec lesquels ils pourront désormais reconstruire l'Europe, au premier rang desquels les Italiens. On montre la société italienne sous plusieurs angles possibles, une place significative est faite à la présentation et à l'activité des différents partis politiques et syndicats, présentation dont l'utilité est de faire oublier le fascisme et de montrer que l'Italie est revenue à des pratiques politiques démocratiques. Vient ensuite le reste, à commencer par ce qui concerne la France: l'immigration.

C'est donc parce que les lecteurs étaient directement concernés que cette immigration devient digne d'intérêt. Et c'est pour cela que les rapports franco-italiens sont aussi présents, peut-être aussi parce que l'entrée en guerre de l'Italie contre la France a été vécue comme un grand traumatisme. La guerre nous a montré l'Italie «sous un visage qu'on ne lui soupçonnait pas». Alors qu'on se croyait amis elle nous a envahi. On se faisait manifestement d'elle de fausses idées. Elle n'était pas telle qu'on la croyait et telle qu'on la voyait. L'effort va consister à bien regarder désormais l'Italie et les Italiens et à les comprendre. Et sous le poids des nécessités on va vite oublier le fascisme. En tout cas «Le Monde» va faire tout son possible pour que les émigrés italiens ne soient pas tributaires de la considération très négative qui retombe, d'une manière assez générale, sur l'Italie de Mussolini – où ils ont grandi.

Dès lors la possibilité d'une immigration italienne dirigée vers la France est ressentie comme une chance. Les Italiens vont représenter cette «denrée» précieuse, une denrée comparable à une matière première à un point tel que les accords d'immigration et les accords commerciaux croisés entre les deux pays pourront apparaître comme un échange de main d'œuvre contre du charbon. A partir de là on trouve un certain nombre d'articles sur des accords économiques et d'immigration (1945-1948).

Bien que pendant toute cette période l'émigration italienne en France soit dans l'ensemble massive et continue¹⁵, «Le Monde» ne l'évoque qu'épisodiquement. Elle constitue une véritable interrogation en 1946 et 1947, puis on n'en parle quasiment plus.

Après 1948, au détour des nombreux articles sur la mise en place d'une union douanière franco-italienne, l'Italie apparaît comme un pays actif, moteur de l'unification européenne¹⁶ et «Le Monde» montre que les pays sont unis par des liens plus étroits, des liens culturels et humains (émigration). On peut même dire qu'à cette période les Italiens sont certainement

moins étrangers aux Français qu'ils ne le sont aujourd'hui où la grande opinion française n'a plus de l'Italie qu'une image assez stéréotypée.

Plus on s'éloigne de la guerre, plus on est convaincu par la nouvelle attitude amicale italienne, et plus les nouvelles concernant l'Italie et en particulier tout ce qui touche à l'émigration est relégué en pages intérieures (c'est-à-dire dès 1947). Et c'est aussi dans ces pages intérieures qu'en 1949 et puis surtout en 1950 on assiste à une véritable offensive publicitaire qui vient parfaire la représentation de l'Italie: comme par exemple autour des slogans de l'ENIT tels que: «[Italie:] Une oasis de sérénité / Dans un monde inquiet».

Progressivement, à partir de 1949-1950, on relève l'amélioration de la situation économique en Italie et après 1950 interviennent dans la construction de cette image des données qui sont apparemment plus accessoires et qui laissent apparaître le pittoresque, le cocasse italien. Cela se renforce du fait qu'on refuse à l'Italie d'appartenir au Conseil de sécurité de l'ONU. Cela a pour effet de l'entourer d'un moindre prestige, d'une moindre considération sur la scène internationale. Cette non appartenance c'est le signe que l'Italie ne fait pas partie des puissances qui comptent. Ce que vient renforcer l'impression de pays pauvre laissée par un pays qui ne peut nourrir tous ses habitants et qui les encourage à émigrer. A partir de là la porte est ouverte pour le fantasque, le caractère sympathique mais pas sérieux, le pittoresque italien¹⁷.

Mais en définitive y-a-t-il une nouvelle représentation des Italiens en France, comment perçoit-on les Italiens immigrés?

Le premier infléchissement notable par rapport à la période précédente tient au fait qu'en France «l'indésirable» n'est plus l'Italien anarchiste ou revendiquant des idées internationalistes mais «un extrémiste et en particulier un fasciste camouflé»¹⁸.

Dès la fin de la guerre, le recrutement de main-d'œuvre étrangère est une des préoccupations du gouvernement français pour servir à la reconstruction du pays et au redémarrage de son économie¹⁹.

Mais pourquoi choisir particulièrement des Italiens?

En fait pour faire face aux besoins économiques la France doit accueillir des étrangers et dès lors «la France préfère ceux d'Italie à ceux de tout autre pays, pour des raisons d'ordre pratique [les deux pays se touchent], d'ordre moral [parenté de mœurs, de langue et de religion], d'ordre politique [constitutions démocratiques parallèles], d'ordre économique [aucun antagonisme entre les productions respectives des deux pays: ce qui sera entièrement contredit dans la phase immédiatement successive lorsque l'accord douanier se heurtera justement au fait que les deux économies sont très similaires]»²⁰. Il est également dit que la France et l'Italie sont «apparentés par les mœurs, la langue, la religion, la géographie, par une inquiétude et un intérêt commun»²¹. En somme l'Italie apparaît comme un pays presque-même²² – et je renvoie aux travaux de Jean-Charles Vegliante –, on désigne deux pays quasiment identiques au moins d'un point de vue culturel au sens large, ce qui me semble tout à fait important puisque cette matrice culturelle commune doit se suffire à elle-même et représente un frein pour une véritable connaissance de l'autre. On espère ensuite retrouver la trace de ce bon accueil quotidiennement dans les actes des deux populations qui se côtoient. Et un article de Maurice Vaussard, par ailleurs bon connaisseur de la «nouvelle Italie» (ouvrage de 1928), enfoncera le clou en insistant sur une autre émigration, «périlleuse» celle-ci: l'émigration présentée comme

«incontrôlée» des travailleurs nord-africains²³.

Il est tout à fait étonnant que le spécialiste de l'Italie intervienne sur un sujet traité par d'autres journalistes lorsque les Italiens ne sont pas au centre de l'article. Et il me semble qu'on comprend immédiatement l'intérêt que Vaussard trouve à traiter ce sujet. Les émigrés Italiens sont ainsi poussés un peu plus vers la communauté nationale, on a maintenant à disposition un groupe allogène plus différent, plus «autre» qu'eux – cf. Tsvetan Todorov²⁴. Dès lors les immigrés italiens vont être perçus plus positivement et c'est justement à partir de ces années-là (1947-1948) qu'on commencera à parler d'émigration réussie, oubliant d'un coup toutes les difficultés, pour ne pas parler de rejets, des décennies précédentes. On lit alors «que jadis les Italiens étaient bien accueillis chez nous» ce qui, lorsqu'on connaît la réalité de l'émigration italienne en France avant-guerre, peut même apparaître comme une sorte de falsification tout à fait favorable aux capacités à l'accueil des Français²⁵.

Mais tous ces bons sentiments ne suffisent pas. On observe vite un décalage entre les intentions louables d'après-guerre et leur mise en œuvre sur le terrain. Ainsi, début 1947, on remarque que sur 20.000 Italiens attendus, seuls 3.000 sont arrivés officiellement. La cause est due aux conditions de transfert de fonds faites aux travailleurs étrangers en France. Dès lors on appelle à réserver aux 200.000 nouveaux Italiens espérés «un accueil compréhensif», ce qui équivaut à un appel aux autorités à assouplir les règles de transferts de fonds, c'est, dit «Le Monde», «dans ces conditions que l'ouvrier italien restera chez nous. Et qu'il ne sera pas tenté de regagner son pays»²⁶.

Pour que l'assimilation de ces Italiens réussisse il apparaît également qu'il faille réunir trois conditions: d'abord leur procurer un habitat convenable; ensuite recruter des personnes ayant des conditions morales et psychologiques parfaites dès leur arrivée, ce qui s'accompagne de la nécessité de combattre chez les Français un penchant à la xénophobie (encouragée dans le passé par une politique d'immigration incohérente); enfin des conditions juridiques d'accès facile et rapide à la naturalisation. Déjà il apparaît que «la naturalisation est le complément nécessaire à l'assimilation»²⁷.

On l'aura compris, l'Italien intéresse particulièrement la France parce qu'il est assimilable. L'assimilation apparaît même comme le «rôle millénaire» de la France, qui est un «absorbeur» de populations étrangères²⁸. Elle se soucie «de faire de ses immigrés des Français»²⁹. «L'idée est donc de faire appel à de “bons éléments d'immigration”. Bons, c'est-à-dire sains, assimilables et prolifiques»³⁰. Et pour «Le Monde» il ne fait pas de doute que les Italiens remplissent ces qualités. C'est ainsi qu'on ressent, pour que cette immigration italienne réussisse, la nécessité de proposer aux nouveaux venus un projet dont le but est l'assimilation, l'accès à la citoyenneté.

Se pose alors la «question de l'encadrement de cette immigration pour qu'elle s'adapte facilement et qu'elle s'assimile vite»³¹. Les Italiens ne présentent que des avantages: ce sont des travailleurs qu'on peut former aisément selon les besoins de l'économie, ce qui met en avant leurs vertus morales; ils excellent dans les professions de maçon ou de charpentier³²; ce sont aussi des agriculteurs appréciés, notamment parce qu'ils ont le sens de la famille. De ce point de vue tout cela ne montre pas une grande évolution avec ce qui transparaisait dans la grande presse parisienne d'avant-guerre. Il est intéressant de relever que l'Italien apparaît comme un travailleur remarquable, «qu'il provienne du sud ou du nord de la péninsule».

En revanche la question de la présence italienne dans les colonies et particulièrement en Tunisie est autrement plus délicate. Cette question des Italiens de Tunisie est la «pierre d'achoppement de nos rapports avec la péninsule»³³. La France et l'Italie se heurtent là sur la question de l'intégration de la communauté italienne de Tunisie à leurs communautés nationales respectives. Et sans jamais le dire la France lutte pour conserver ces Italiens et faire d'eux des citoyens français³⁴.

On est devant la conception d'assimilation à la Française dont le but est véritablement de permettre sur deux générations au moins de transformer – on pourrait presque dire traduire³⁵ – des immigrés en citoyens français. La seule condition qui apparaît dans cet immédiat deuxième après-guerre est que les immigrés soient culturellement proches des Français, qu'ils aient l'intention d'appartenir à la communauté nationale; mais aussi et peut-être surtout, c'est tout à fait nouveau et important à relever, que la France et les Français soient prêts à les accueillir, soient prêts à concentrer leurs efforts pour la réussite de ce projet national. Maurice Vaussard remarque même que ce fut précisément dans ce manque de volonté que réside l'échec de la politique d'assimilation menée avant-guerre. Et les Italiens semblent parfaitement remplis ou être propices à la réalisation de toutes ces conditions.

On le voit, la position du «Monde» est tout à fait légaliste. Il n'est pas question de considérer les Italiens de France autrement que comme des travailleurs étrangers, du point de vue du droit ce ne sont pas des citoyens; mais du point de vue des mentalités on remarque une évolution certaine. Ce sont désormais et de façon définitive de bons travailleurs, des «éléments sains», ils sont utiles au pays. Et très vite, on l'a vu, ils apparaissent comme des Européens qu'on oppose aux immigrés d'Afrique du nord.

Lorsque l'idée d'accords économiques européens commence à s'imposer, on comprend que les conditions sont réunies pour considérer les Italiens de France comme des citoyens européens, ce qui serait comme une antichambre à la considération de citoyens français.

Les réflexions sur la mise en place des «États-Unis d'Europe» incitent à regarder, dans le même journal, les Italiens non plus comme des Étrangers, des autres venus d'un pays différent, mais comme les citoyens d'une fédération d'États. Leurs différences sont à partir de ce moment là perçues comme une richesse nouvelle qui, s'ajoutant aux caractères des autochtones, sont susceptibles, avec d'autres, de forger peu à peu les contours d'une identité, d'une citoyenneté européenne dont les bases pourraient être éminemment culturelles.

Notes

¹ Par exemple à l'Université de Paris 3 (CIRCE) sous l'impulsion de J.-C. Vegliante, à l'Université de Bordeaux 3 avec M. Rouch et C. Maltone.

² À l'instigation de P. Milza, R. Schor ou encore E. Vial pour n'en citer que quelques-uns.

³ Le Cedei (c/o Institut Culturel Italien, Paris), aujourd'hui animé par A. Bechelloni.

⁴ Pour une approche plus approfondie de cette question on pourra voir: N. Violle, *L'image de l'Italie et des Italiens dans la presse populaire parisienne, 1926-1939*, Thèse de Doctorat (sous la direction de J.-C. Vegliante), Sorbonne Nouvelle, 1997; R. Schor, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985.

- ⁵ 1946-1963 est la période la plus intense pour cette immigration au cours de l'après-guerre. Le nombre d'immigrants baisse ensuite; cependant on enregistre une forte reprise en 1965 et un dernier sursaut en 1970. Cf., par ex., J.-C. Vegliante, *Gli Italiani all'estero*, Passage des Italiens, Paris, PSN, 1988, pp. 93-99.
- ⁶ Pour des informations concernant spécifiquement la vie du journal on pourra consulter C. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral, F. Terrou, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, tome 4, «de 1940 à 1958», 1975; pour une première approche de cet article, réalisée à partir de sondages aléatoires dans les fichiers du «Monde», conservés par la BDIC, cf. «Notes sur l'image des Italiens et de l'Italie dans le journal Le Monde de 1944 à 1968», in J.-C. Vegliante (sous la direction de), *Gli Italiani all'estero*, tome III, *Autres passages*, Paris, PSN, 1990, p. 86.
- ⁷ «Le Monde», 19 décembre 1944, p. 1. Et plus généralement pour les différentes étapes de la création de ce journal cf. L. Greilsamer, Hubert Beuve-Méry, Paris, Fatard, 1990.
- ⁸ N. Violle, «Notes sur l'image des Italiens et de l'Italie dans le journal Le Monde de 1944 à 1968», cit., p. 86.
- ⁹ Cf. supra n. 4.
- ¹⁰ N. Violle, «Notes sur l'image des Italiens et de l'Italie dans le journal Le Monde de 1944 à 1968», cit., p. 86.
- ¹¹ «Le Monde», 18/2/1945, p. 2.
- ¹² ibidem.
- ¹³ «Le Monde», 3/5/1945, p. 1.
- ¹⁴ ibidem.
- ¹⁵ En dépit d'un fléchissement en 1950, cit., cf. supra n. 5.
- ¹⁶ «Le Monde», 25/10/1947, p. 5.
- ¹⁷ «Le Monde», 31/1/1947, p. 2.
- ¹⁸ «Le Monde», 30/4/1946, p. 5.
- ¹⁹ «Le Monde», 10/1/1946, 3 et 4/2/1946; 6/2/1946; 9/2/1946; 17/2/1946; 23 et 24/3/1946; 19/3/1947; 23/3/1947.
- ²⁰ «Le Monde», 30/4/1946, p. 5, article de Jean D'Hospital.
- ²¹ «Le Monde», 25/10/1945, p. 5.
- ²² Cf. J.-C. Vegliante (Études et documents réunis par), «Notes de Caen sur le presque-même. Problèmes de réception», in *Gli Italiani all'estero*, *Ailleurs, d'ailleurs*, pp. 9-30, Paris, PSN, 1996.
- ²³ «Le Monde», 29/9/1948, p. 1.
- ²⁴ Tsvetan Todorov, *Nous et les autres*, Paris, Seuil, 1989.
- ²⁵ «Le Monde», 15/2/1951, p. 2.
- ²⁶ «Le Monde», 19/3/1947, p. 4.
- ²⁷ «Le Monde», 24/4/1946, p. 5, 18 et 19/5/1947, p. 5.
- ²⁸ «Le Monde», 6/7/1945, p. 2.

- ²⁹ «Le Monde», 17/10/1945, p. 4.
- ³⁰ ibidem.
- ³¹ «Le Monde», 6/2/1946, p. 4.
- ³² Cf. également: «La reconstruction aura besoin de 100.000 bons maçons au printemps. Où les trouvera-t-on sinon en Italie?», «Le Monde», 17/10/1945, p. 4.
- ³³ «Le Monde», 4 et 5/3/1945, p. 1.
- ³⁴ Et achever le règlement de la question des Italiens de Tunisie: solde du «coup de poignard dans le dos». La France se sert de la brutale annexion de Menton pour dénoncer le traité de 1860 et même demander une rectification des frontières sur les hautes vallées sud-alpines, et les obtiendra. Et d'ailleurs pendant quelques années les journalistes n'oublient jamais de rappeler les revendications territoriales fascistes (Corse, Tunisie, Nice, Savoie).
- ³⁵ Cf. J.-C. Vegliante, «La traduction-migration», in *La traduction-migration. Déplacements et transferts culturels Italie-France XIX^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2000.